

Suez Environnement prend acte

Dossier de la rédaction de H2o
January 2012

Suez Environnement prend acte de la poursuite de la procédure engagée par la Commission européenne qui s'inscrit dans la suite de l'enquête menée en avril 2010 et qui vise à déterminer si des comportements ont été coordonnés sur les marchés français de l'eau et de l'assainissement. Comme précisé par la Commission européenne dans son communiqué, cette procédure "ne préjuge en rien des conclusions de l'enquête".

Suez Environnement et Lyonnaise des Eaux continueront à collaborer pleinement avec les services de la concurrence de la Commission européenne en charge de cette enquête et rappellent une nouvelle fois leur attachement au respect des règles de concurrence sur les marchés sur lesquels elle intervient.

Suez Environnement - 18-01-2012